

étoit chargé ci-devant feu Jean Félix Récher dernier pasteur pacifique ; dont le tout a vaqué par sa mort arrivée le 16 mars 1768, et qui par là vient de plein droit de l'aveu unanime à votre disposition à raison de notre dignité épiscopale. Nous vous avons conféré et nous vous conférons le dit titre avec tous les droits, les fruits, et généralement tous les émoluments qui peuvent lui appartenir. A ces causes nous vous ordonnons par ces présentes de prendre possession réelle corporelle et actuelle par vous ou par procureur qui agisse pour vous et en votre nom du dit titre, de tous les droits, de tous les fruits, et autres émoluments qui peuvent lui appartenir, et cela en la manière que faire se pourra, vu que l'Église n'est pas encore entièrement rétablie, observant à cet effet les formalités accoutumées, sauf notre droit et celui de tout autre.

Donné à Québec sous notre signature et le sceau de nos armes, sous la signature de notre secrétaire et des témoins soussignés appelés pour cet effet le 5 novembre 1769, ainsi signé à la minute : † J. Ol., évêque de Québec, GRAVÉ, prêtre, COLOMBAN PRESSART, prêtre, BOIRET, ptre, et PARENT, ptre, témoins."

Le 12 novembre 1769, M. Dosque prend solennellement possession de la cure de Québec. Il en a été conservé acte, sous cette date, dans l'étude du notaire Saillant. Ce précieux document nous apprend que le dimanche douze novembre 1769, à quatre heures de relevée, à l'issue des vêpres paroissiales dites et chantées en l'église et chapelle du séminaire de Québec, servant alors de paroisse, toutes cloches sonnant, M<sup>res</sup> Simon-Vincent-Joseph Sanguinet et Antoine-Jean Saillant, notaires royaux faisant fonction de notaires apostoliques dans le diocèse de Québec, se rendirent en la chapelle Ste-Famille du séminaire de Québec qui servait de paroisse attendu qu'il était alors impossible de faire le service divin dans l'église paroissiale, et là après avoir eu lecture des lettres de nomination de M. Dosque, ils le mirent en possession corporelle, réelle et actuelle de la cure de Québec, avec tous les